

Laurence Muller-Bronn, cheval de Troie des charlatans

Sensible à l'idée que la pandémie de Covid n'était qu'un vaste complot, cette sénatrice du Bas-Rhin, apparentée au groupe Les Républicains, invite régulièrement des chantres des pseudo-sciences au palais du Luxembourg. Au grand dam de ses camarades de Chambre ●

L'inconvenient, avec les bateaux-mouches, c'est qu'ils résonnent. Les conversations rebondissent contre les baies vitrées des quais de Seine, elles se croisent, se mélangent, et le chuintement qui en ressort peut vite prendre la tête. Encore faut-il que les convives se parlent. 20 novembre 2025. Les sénateurs alsaciens offrent le déjeuner aux élus de leur région, en marge du congrès des maires. Du rouge, du blanc, du kir coulent dans les verres, mais, alors que les éclats de voix se font entendre, une table reste étonnamment silencieuse. Entre le foie gras et la poêlée de girolles, Laurence Muller-Bronn, invariable carré mi-long et tailleur feutré des grandes occasions, tente une incise. Assise à la table restée muette, la sénatrice du





Antoine Beau
Journaliste
sciences

Bas-Rhin, organisatrice du déjeuner, insiste; elle veut à tout prix parler des vaccins, des gestes barrière, du scandale, des mensonges, et de tout ce que l'industrie essaie de nous injecter dans les veines. Devant son civet de joue de bœuf, un maire pouffe et à côté, on détourne le regard. « Je n'avais vraiment pas envie de la suivre », raconte un témoin, élu écologiste. « Elle a la réputation d'être spéciale », abonde une invitée de son bord. La sénatrice a ses marottes, et même dans son camp, on les trouve un peu particulières. « Laurence Muller-Bronn? Oh que oui! Ça, pour l'avoir remarquée, on l'avait remarquée », souffle un ancien ministre membre des Républicains. « Je suis à mille lieues de ses positions, et le parti aussi », fustige une sénatrice LR, qui la fuit comme la peste.

A force de hurler au loup au sujet de la crise sanitaire, particulièrement mal informée quand il s'agit de sujets scientifiques, la sénatrice s'est imposée comme l'une des voix du complotisme dans la plus sage des Chambres parlementaires, porte-voix des « sceptiques raisonnables, des faibles, de ceux que l'on veut faire taire », dit-elle. Si bien qu'à quelques mois du renouvellement des sièges du Sénat, une partie de ses camarades voudraient la voir sur le départ. Selon nos informations, le président du groupe Les Républicains au Sénat, Mathieu Darnaud, aurait été saisi pour statuer sur son avenir.

VERTUS DE L'EAU « QUANTIQUE »

Symptôme d'une porosité entre les institutions et les croyances farfelues, l'élue du Bas-Rhin fait régulièrement du Sénat une chambre de résonance pour ses idées à mille lieues de la science. Puisque personne ne veut se saisir de ses contributions à la fabrication des lois, la parlementaire de 64 ans a décidé de faire de l'institution un marchepied pour toutes sortes de théories, hissant son penchant pour les calendriers astraux et les énergies quantiques jusque dans les salons

de ces lieux historiques. Sur son invitation, le Dr Louis Fouché – pour qui l'obligation vaccinale est un « viol » – obtient une tribune dans une des salles de réception. Laurent Toubiana, pour qui le virus du Covid-19 n'a pas vraiment circulé de façon exponentielle, est invité le même jour. Les deux ont le regard rivé sur une diapositive intitulée « Ils ne pourront pas dire qu'ils ne savaient pas ». Nous sommes alors en février 2022, et voilà que le cri de ralliement des antivaccins et des complotistes se retrouve affiché aux murs du Sénat. En 2024, rebelote: après les obsédés de « Big Pharma », pour qui les vaccins font des dégâts incommensurables, c'est au tour de figures de la pharmacologie alternative de fouler les tapis rouges. Devant des élus

bonnement refusés à la porte, surtout les plus critiques. Après l'événement, les stars du jour se prennent en photo, et une fois balancé sur Internet, le cliché donne l'illusion que l'institution les adoube. Au Sénat, personne ne s'était étonné publiquement d'un tel remue-ménage jusqu'à ce 20 janvier. Alertée par une tribune de scientifiques publiée dans L'Express, l'Académie de médecine s'indigne. Les sages demandent l'annulation du dernier colloque en date, appelé « Pourquoi et comment sécuriser des pratiques de soin complémentaires? », un événement faisant la part belle à l'ésotérisme et aux médecines alternatives. La presse s'en empare, la moitié des tribuns décommande, mais Laurence Muller-Bronn s'accroche, elle surenchérit même. Le

LE DR LOUIS FOUCHÉ – POUR QUI L'OBLIGATION VACCINALE EST UN « VIOL » – OBTIENT GRÂCE À ELLE UNE TRIBUNE SOUS LES ORS DE LA RÉPUBLIQUE

conquis et des patients enthousiastes, le Dr Laurent Schwartz – qui fait pourtant l'objet d'une plainte auprès de l'ordre des médecins révélée par L'Express – déroule. Il en est sûr: avaler du colorant alimentaire peut guérir du cancer, il en recommande même à des patients. Juste après, le Pr Marc Henry s'élance, et voilà qu'au beau milieu de la Chambre haute de la sixième puissance mondiale, les vertus médicinales de l'eau « quantique » et les propriétés « vibratoires » sont mises à l'honneur.

Le procédé est toujours le même. Une ou deux fois par an, Laurence Muller-Bronn choisit un expert des plus en marge, et elle le parraine. Auréolé de ce blanc-seing permis par le règlement du Sénat, celui-ci constitue une petite troupe d'intervenants, et tout le monde prend la parole dans des conférences spéciales, tenues sous les ors de la République, et sans contradiction. Les invités? Acquis à ses causes. Quant aux journalistes, ils sont tout

20 mars, elle pavane à l'université de Clermont-Ferrand. Un congrès fait la part belle au « cosmique », à « l'énergétique », au « vibratoire », et son nom occupe le haut de l'affiche.

POUR UNE ALSACE SÉCESSIONNISTE

A quel moment la fissure a-t-elle grandi, pour devenir une faille? Ses débuts en politique ne font pas état de pareilles croyances. Longtemps sans étiquette, simple adjointe, Laurence Muller-Bronn est élue maire en 2014, la première femme à diriger la commune de Gerstheim, ses 3 400 habitants, son église, et ses 927 bulletins « Laurence Muller-Bronn » dans l'urne. Suppléante pour les élections départementales, une démission la propulse conseillère la même année. Par deux fois, elle se fait réélire. Entre les débats sur la voirie et la carte scolaire, Laurence Muller-Bronn rêve alors d'une Alsace sécessionniste, région à elle toute seule. L'unité administrative « Grand Est », qui l'associe à la Champagne-Ardenne et à la Lorraine est à ses yeux, au ➤

← L'Académie de médecine a demandé l'annulation du dernier colloque soutenu par l'élue de 64 ans, accusée de défendre l'ésotérisme sous couvert de science.



mieux un doublon, au pire, un verrou, alors que le Bas-Rhin et le Haut-Rhin disposent déjà de leurs propres rouages, la Collectivité européenne d'Alsace (CEA). Alors sénateur (LR) du Bas-Rhin, André Reichardt pense tout pareil. Au moment d'élire les sénateurs, en 2020, il met Laurence Muller-Bronn en bonne position sur sa liste, et les deux filent en direction du palais du Luxembourg. Mis devant le fait accompli, le groupe Les Républicains accepte l'illustre inconnue, mais la garde à l'écart. Sur l'étiquette officielle, il est marqué « apparentée » et, au début, l'élue semble peiner à se trouver des combats. Elle intègre la commission Aménagement du territoire, mais, vite, elle picore : ici, présidente d'un collectif « vélo », là, cadre de l'ami-

cale parlementaire des véhicules anciens. Les engins ne connaissent ni le sans-plomb, ni les filtres à particules, et celle qui, en Alsace, défend le sans-moteur, nourrit à Paris son amour pour les belles carrosseries.

En 2023, Laurence Muller-Bronn rejoint la commission des Affaires sociales, chargée de la santé au Sénat. Le sujet l'obsède. Aux assemblées départementales, au moment où le Covid-19 faisait ses premières victimes, elle s'énervait déjà contre l'obligation vaccinale, les gestes barrière, le port du masque obligatoire. A peine élue au Sénat, elle débarque le nez nu, la bouche à l'air, toisant les sénateurs.

↑ En 2024, la sénatrice affirme que les vaccins contre le Covid ont fait 11 000 morts et qu'ils sont dangereusement contaminés.

La séquence lui donne d'un coup une audience. Depuis, les coups d'éclat s'accumulent. Janvier 2024 : Laurence Muller-Bronn accuse les vaccins contre le Covid-19 d'avoir fait 11 000 morts. Six mois plus tard, elle affirme qu'ils sont dangereusement contaminés. De fausses informations. Sur ses réseaux, elle partage davantage de contenus de Florian Philippot (Les Patriotes), de Virginie Joron (Rassemblement national) et de l'antivax Robert F. Kennedy Jr. (aujourd'hui ministre américain de la Santé) que des ministres Catherine Vautrin ou de Yannick Neuder, membres de LR. Elle ne jure plus que par la journaliste adulée des conspirationnistes Corinne Lalo, qu'elle reçoit au Sénat le 8 août 2025.

HÉROÏNE DES ANTIVACCINS

Dans ses livres, Corinne Lalo raconte que la pandémie a été « préparée », qu'Emmanuel Macron est l'homme de paille de cartels sanitaires, que la planète s'est transformée en un essai clinique génétique à ciel ouvert, et devant elle, Laurence Muller-Bronn acquiesce, grand sourire. Un jour, la native d'Alsace se persuade même que Philippe Mouiller, président de la commission des Affaires sociales du Sénat, n'a pas vraiment été retrouvé ivre mort en bas de chez lui, contrairement à ce qu'a rapporté la presse. Elle y voit un coup monté, un stratagème des « médecins », les élus de formation scientifique. Les blouses

blanches auraient tout fabriqué pour nuire à cet allié potentiel, qui parfois lui prête une oreille attentive. Elle va même jusqu'à confier ses pensées à un adversaire politique. Il manque d'éclater de rire. En août 2025 toujours, elle rend visite au directeur de la Fédération francophone de la biodynamie, principal lobbyiste de ce courant occultiste, persuadé des pouvoirs « quantiques » de l'eau, et de l'influence des « planètes » sur les

récoltes, dans le viseur de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes). A table encore, autour d'une eau pétillante cette fois-ci, les représentants de la formation ésotérique affirment travailler en « harmonie » avec les « forces de vie » de la nature. Laurence Muller-Bronn approuve, puis, au moment de se serrer la main, promet d'écrire au gouvernement pour défendre la pratique.

Le doute finit par devenir un cap, et niles faits, ni l'avis des scientifiques ne bousculent sa trajectoire. Aurait-elle été aussi sensible à ces idées si elle avait reçu une éducation faite de science ? Contactée, la sénatrice refuse de répondre, et demande si l'on peut passer directement au droit de réponse. « Le problème, c'est que les politiques n'ont en grande majorité pas de formation à la science. Or ce n'est pas une opinion comme une autre. Il y a des vies derrière, immédiates », dénonce le Pr Mathieu Molimard, auteur d'un rapport sur la désinformation en santé, remis en janvier au gouvernement. L'expert plaide pour former systématiquement les élus à la science. Un pis-aller, pour ce sénateur écologiste. « Même les scientifiques dérapent. Et puis je pense qu'elle se plaît à jouer les héroïnes des antivaccins. Elle y trouve de l'importance. » Depuis 2024, une loi condamne la promotion des pratiques pseudo-thérapeu-

tiques, du moment qu'elles peuvent mettre en danger. N'y a-t-il pas, dans les événements de Laurence Muller-Bronn, un cas pratique tout trouvé ? « Ces exactions sont à prendre au sérieux. J'ai vu des dizaines de gens mourir à cause des pseudo-soins. Comment le Sénat peut-il ainsi accueillir des événements possiblement en contradiction avec la loi ? », s'émeut Olivier Jouglu, avocat de victimes de sectes. A ce sujet, les équipes de Gérard Larcher, le président du Sénat, se réfèrent au strict règlement. Si l'élue parraine, l'institution ouvre les portes. Et tant pis si les sciences des Lumières se retrouvent chassées par un tel courant d'air. ✱

« COMMENT LE SÉNAT PEUT-IL AINSI ACCUEILLIR DES ÉVÉNEMENTS EN CONTRADICTION AVEC LA LOI ? »